

Anti COVID-19
Le TMC d'ECOSHAM
adopte deux projets
de normes
• (Page 06)

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en hausse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Industrie

Comment Yamaha France veut remettre les gaz

Le fabricant de deux-roues a repris son activité en redémarrant l'usine de... • (Page 08)

Oeufs contaminés

Deux entreprises responsables

Un tribunal des Pays-Bas a jugé mercredi que ces sociétés savaient qu'elles pulvérisaient un antiparasite qui contenait... • (Page 08)

TRAFIC AÉRIEN COMMERCIAL EN 2019

• (Page 03)

95 113 passagers entre la France et le Togo



Riposte à la COVID-19

ASKY, transporteur officiel du PAM

La compagnie aérienne basée au Togo, ASKY est la compagnie aérienne officielle... • (Page 02)

Coronavirus

Des labos mobiles déployés à l'intérieur du Togo

Annoncés par le président Faure Gnassingbé, dans son annonce à la nation pour répondre... • (Page 03)

Covid-19

Le SNU apporte un appui financier au Togo

Le Togo n'est pas laissé pour compte par ses partenaires financiers et techniques dans cette crise... • (Page 11)

Campagne cotonnière 2020/2021

• (Page 04)

Pour la redynamisation de la filière de l'or blanc

Port autonome de Dakar

Le chiffre d'affaires progresse de 24,7% en deux ans

Le directeur général du Port autonome de Dakar (PAD), Ababacar Sédikh Bèye... • (Page 06)



Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte... Alerte...

Le Coronavirus ne passera pas par MOI... et TOI ?

Message de prévention et de sensibilisation de :



A la propagation du coronavirus au TOGO

Riposte à la COVID-19

ASKY, transporteur officiel du PAM

La compagnie aérienne basée au Togo, ASKY est la compagnie aérienne officielle de la réponse COVID-19 du Programme alimentaire mondial (PAM) en Afrique.



• Joël YANCLO

Compagnie aérienne régionale panafricaine, Asky Airlines est le partenaire aérien officiel de la riposte face à la COVID-19 du Programme alimentaire mondial en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Le Ghana est la plaque tournante de cet appui du PAM. Le PAM a déclaré dans un tweet : « Le centre humanitaire mis en place par le PAM pour soutenir la réponse # COVID19 est opérationnel.

Le hub d'Accra envoie des fournitures médicales essentielles, du fret et des travailleurs humanitaires nécessaires pour maintenir des opérations vitales pour les personnes vulnérables à travers l'Afrique. Un centre régional de réponse humanitaire au Ghana, créé par le Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM) pour faciliter les efforts de réponse au COVID-19, est désormais pleinement opérationnel, les premiers

vols décollant le 14 mai. La plaque tournante régionale d'Accra fait partie d'un système mondial de liaisons aériennes qui sert à acheminer des cargaisons médicales et humanitaires essentielles et à transporter des agents de santé sur les lignes de front de la pandémie. Accra, qui était déjà vitale pour l'envoi de fournitures essentielles aux pays d'Afrique occidentale et centrale, lance des vols de réponse humanitaire vers le Nigeria, le Tchad, le Mali, la République centrafricaine, l'Ouganda, la Tanzanie et l'Éthiopie, permettant au personnel sanitaire et humanitaire de rapidement atteindre les zones où elles sont le plus nécessaires dans un contexte de transport commercial limité et de restrictions de voyage. C'est la deuxième fois ces dernières années que le Ghana soutient les efforts mondiaux pour faire face aux crises sanitaires en Afrique. En 2014, Accra était le siège de la Mission des Nations

Unies pour l'intervention d'urgence contre le virus Ebola (UNMEER), ce qui était essentiel pour juguler l'épidémie mortelle de virus. La MINUAUCE a été hébergée dans le dépôt de réponse humanitaire des Nations Unies (UNHRD), géré par le PAM, situé à l'aéroport international de Kotoka, la même installation qui héberge le centre régional d'aviation de fret et de passagers pour la réponse COVID-19. Le hub dessert principalement les agences des Nations Unies, les organisations non gouvernementales et est exploité dans le cadre de mesures strictes pour empêcher la transmission de COVID-19. Le Programme alimentaire mondial des Nations Unies est la plus grande organisation humanitaire au monde, sauvant des vies dans les situations d'urgence, renforçant la prospérité et soutenant un avenir durable pour les personnes se remettant d'un conflit, de catastrophes et de l'impact du changement climatique.

AUX DECIDEURS ...

NP

Sauver le secteur informel

L'Afrique est relativement épargnée par la pandémie du COVID-19. La maladie y est beaucoup plus lente que dans la plupart des autres régions du monde. L'activité économique formelle dans tous les pays tourne au ralenti, au même moment où le secteur informel, aussi têtue qu'il soit continué de développer ses tentacules pour la satisfaction des besoins des populations. Une réalité africaine aux vues et aux vues de tous. Aujourd'hui, avec l'avènement du COVID-19, et étant donné la difficulté d'interdire les activités informelles sur l'étendue du territoire national d'un pays africain, il semble plus judicieux d'encourager une reprise progressive de certaines de ces activités. Contrairement aux pays développés, le phénomène de l'informel est très présent en Afrique, notamment en Afrique de l'Ouest. Ce phénomène se nourrit de la relative faiblesse de l'État et de la coexistence entre des institutions formelles héritées de la colonisation et celles tirées des us et coutumes africains. La majorité des Africains vivent au jour le jour et se retrouvent donc dans une situation de grande vulnérabilité. Vouloir confiner ces acteurs équivaudrait alors à les laisser mourir à petit feu. Par ailleurs, ils contrôlent la quasi-totalité des chaînes de production et de distribution alimentaire. Les protéger reviendrait à préserver des moyens de subsistance, mais en même temps éviter une rupture de ces chaînes qui favoriserait la hausse des prix.

Le maître-mot est ici l'efficacité de l'encadrement gouvernemental, qui se ferait en usant de la carotte et du bâton. Les acteurs de l'informel – les individus et les entreprises – qui respectent les gestes barrières seraient soutenus par un financement préférentiel et auraient accès aux marchés et à d'autres avantages. Mais cela suppose aussi que la force publique soit plus présente pour les superviser et de façon très stricte.

Par exemple, les dispositions prises concernant le transport intra-urbain au Sénégal consistant à autoriser certains transports publics à opérer en respectant certains gestes barrières, comme le port des masques et la limitation du nombre de passagers autorisés, sont pertinentes et pourraient être renforcées et répliquées dans d'autres secteurs. Le seul bémol est que l'appui de l'État devrait être davantage ressenti par les acteurs qui respectent les règles, pour combler ce qui manque à gagner subi. De même, les activités de production alimentaire, comme l'agriculture, le maraîchage, la pêche et la transformation des produits alimentaires pourraient être davantage encouragées et soutenues. Au niveau des marchés à ciel ouvert, les mesures actuellement appliquées dans beaucoup de pays, consistant à les fermer plus tôt pour les désinfecter et les remettre à la disposition des commerçants et clients, sont salutaires. On pourrait en augmenter l'efficacité en renforçant le contrôle, les sanctions le cas échéant et l'accompagnement. La réouverture des activités économiques est d'autant plus souhaitable que les fonds de solidarité mis en place par les États pour soutenir les ménages pauvres, ne suffiront pas pour couvrir tous les ménages pauvres de nos pays, surtout si la pandémie devait encore durer. En autorisant la reprise de certaines activités informelles, l'État permettrait en même temps aux acteurs concernés de pouvoir subvenir au moins partiellement à leurs besoins et de réduire leur dépendance envers l'assistance publique. De plus, ces activités généreront des impôts et taxes indirects qui amélioreront le recouvrement fiscal. En effet, si le secteur informel paie très peu d'impôts directs, il contribue fortement à l'impôt indirect, qui constitue la part la plus importante des recettes fiscales.

En Afrique, l'informel fait face à de nombreuses contraintes, notamment le manque de formation, le manque de clientèle fidèle, des infrastructures inadéquates de télécommunication et de transport et, bien sûr, le faible accès à un financement adapté et des filets de sécurité sociale. La crise actuelle offre à l'État une occasion unique d'obtenir plus de prise sur ces activités pour mieux les inciter à se moderniser et se consolider.

• Komlan KPATIDE

Baromètres Togo

Référentiel	
Valeur	Sources
Superficie : 56 600 km ²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	
Valeur	Sources
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Trafic aérien commercial en 2019

95 113 passagers entre la France et le Togo

La Direction générale de l'aviation civile (DGAC) de la France vient de publier le bulletin statistique du trafic aérien commercial pour l'année 2019. Il en ressort que, 95 113 passagers ont été comptés sur les vols partants de la France pour le Togo.

• Joël YANCLO

De 95 093 en 2018, le nombre de passagers sur les vols partants de la France pour le Togo est passé 95 113 en 2019, selon les chiffres Direction générale de l'aviation civile (DGAC) de la France qui a rendu public, le bulletin statistique du trafic aérien commercial pour 2019. Au total, 19 570 402 de passagers ont été comptés sur les vols entre la France et les dessertes africaines, soit une hausse de 5,15% en glissement annuel. Sur ce total, 8,69 millions soit 42% ont été transportés par des compagnies françaises. Le reste l'ayant été par des compagnies aériennes étrangères dont des transporteurs africains notamment Air Algérie (2,86 millions de passagers), Royal Air Maroc (1,72 million de passagers), Tunisair (1,39 million de passagers), Air Mauritius (577 966) et Air

Arabia Maroc (512 895). Sur la même période, le trafic fret entre la France et l'Afrique a bondi de 4,96% pour s'établir à 0,2 million de tonnes. C'est vers le Maroc que les liaisons ont été les plus importantes en 2019 avec 6,89 millions de passagers, suivies de celles vers l'Algérie (4,35 millions de passagers), la Tunisie (3,45 millions de passagers) et l'Égypte (639 096 passagers). Vers l'Afrique de l'Ouest, c'est le Sénégal qui a capté le plus grand flux de passagers avec la France, soit 461 065 voyageurs en 2019. Il est suivi par la Côte d'Ivoire (423 063 passagers) et le Mali (215 150 passagers). Avec ses 230 032 voyageurs aériens, le Cameroun a enregistré le plus important flux de passagers en Afrique centrale, suivi du Gabon (130 974 passagers) et du Congo (117 849 passagers). En Afrique de l'Est, le Kenya avec ses 263 442 passagers et l'Éthiopie avec



ses 212 227 passagers constituent les plus importants marchés pour les vols commerciaux avec la France. Entre la France métropolitaine et l'Afrique Australe, les flux de passagers les plus significatifs ont été répertoriés sur les

vols vers l'île Maurice (526 087 passagers), l'Afrique du Sud (335 833 passagers) et Madagascar (233 635 passagers). La DGCA fait par ailleurs remarquer une hausse, respectivement de 9,5% et 0,8%, du nombre de passa-

gers des aéroports français d'outre-mer vers Madagascar (220 120 passagers) et l'île Maurice (633 979 passagers). Cependant, le flux de voyageurs entre la France et le Nigeria, première puissance économique d'Afrique, a été

modeste et a d'ailleurs connu une contraction. En 2019, seulement 18 761 passagers ont été enregistrés sur ce couloir, soit une baisse de 13,3% en glissement annuel. Le Bulletin statistique de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) est élaboré à partir des informations de trafic commercial provenant des aéroports français et fournies par les transporteurs aériens. Il regroupe un ensemble de statistiques essentielles pour la connaissance du transport aérien en France. L'édition du bulletin repose sur la fourniture de données vol à vol par les aéroports français. Ces données sont harmonisées, puis analysées par numéro de vol. Des corrections nécessaires sont ensuite apportées en concertation avec les services aéroportuaires et/ou les services de l'aviation civile qui communiquent les résultats de trafic.

Coronavirus

Des labos mobiles déployés à l'intérieur du Togo

Annoncés par le président Faure Gnassingbé, dans son message à la nation pour répondre à la Covid-19, les laboratoires mobiles pour booster la capacité de tests sont désormais déployés dans les chefs-lieux de régions, selon la Coordination nationale de la gestion de la riposte contre le Covid-19 (CNGR).

• Nicole ESSO

Ces labos sont notamment mobilisés dans les villes de Dapaong, Sokodé et Atakpamé, en plus de la récente antenne de l'Institut national d'hygiène, ouverte dans la ville de Kara. Les nouvelles structures d'appoint viendront appuyer la nouvelle approche envisagée par le CNGR : tester systématiquement tout canton où le nombre de sujets infectés avoisine les dizaines (10). Par ailleurs, la mesure sera valable également dans les prisons, où, déjà, les tests ont débuté (notamment à Lomé et Tsévié). L'objectif étant de briser aussi rapidement

que possible la chaîne de contamination, et limiter la propagation du virus. Avec près de 15 mille tests réalisés, le pays dénombre à ce jour, 354 cas confirmés, pour 118 guérisons, et 12 décès. Avec la barre de plus de 10 mille tests dépassés, pour une moyenne de 1253 tests par million d'habitants, le Togo fait partie du top 10 des pays africains qui dépistent le plus par tête d'habitant, selon les plus récentes statistiques. Le pays vient ainsi derrière Maurice (totalisant près de 70 mille tests et plus de 54 000 tests par million, pour l'île aux 1,3 millions d'habitants), Djibouti (avec 15 490 tests par million d'habitants), ou encore

l'Afrique du Sud et le Ghana (le voisin occidental totalise 155 201 tests réalisés, soit près de 5000 tests par million d'habitants). Viennent ensuite le Botswana (4 057 tests par million), le Rwanda (3 276 tests par million), la Tunisie (2 777 par million), le Cap vert (1 423 tests par million) et le Maroc (1 786 tests par million). Et si en Afrique de l'Ouest le pays d'Akufo Addo est largement en tête en matière de tests, le Sénégal (1 210 tests par million) n'est pas loin du Togo (1253 tests par million). Le Nigeria, quant à lui, voit sa performance bien encore mitigée par son imposante population, et ne totalise qu'un ratio de 120 tests par million.



Baromètres Togo

Indicateurs de croissance	2018(e)	2019(e)	2020(e)
PIB (milliards USD)	5,35	5,67	6,24
PIB (croissance annuelle en %, prix constant)	4,7	5,0	5,3
PIB par habitant (USD)	668	691	741
Endettement de l'Etat (en % du PIB)	75,715	70,560	64,775
Taux d'inflation (%)	0,4	1,2	2,0
Balance des transactions courantes (milliards USD)	-0,49	-0,45	-0,44
Balance des transactions courantes (en % du PIB)	-9,2	-8,0	-7,0

Source : FMI - World Economic Outlook Database - Octobre 2018. Note : (e) Donnée estimée

Indicateurs monétaires	2015	2016	2017
Franc CFA BCEAO (XOF) - Taux de change annuel moyen pour 1 EUR	631,22	630,86	657,54

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.
Principaux secteurs économiques

Répartition de l'activité économique par secteur	Agriculture	Industrie	Services
Emploi par secteur (en % de l'emploi total)	36,9	17,3	44,9
Valeur ajoutée (en % du PIB)	41,8	17,0	29,8
Valeur ajoutée (croissance annuelle en %)	7,3	2,1	3,3

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

Les IDE en chiffres

	Togo	Sub-Saharan Africa	Etats-Unis	Allemagne
Index de transparence des transactions*	7,0	5,0	7,4	5,0
Index de responsabilité des managers**	1,0	4,0	8,6	5,0
Index de pouvoir des actionnaires***	5,0	5,0	9,0	5,0

Source : Doing Business - Dernières données disponibles. Note : *Plus l'index est grand, plus les transactions sont transparentes. **Plus l'index est grand, plus les managers sont personnellement responsables. *** Plus l'index est grand, plus les actionnaires ont le pouvoir de défendre leur droit. **** Plus l'index est grand, plus la protection des actionnaires est importante.

Campagne cotonnière 2020/2021

Pour la redynamisation de la filière de l'or blanc

Les acteurs de la filière coton se sont réunis au palais des congrès de Kara les 19 et 20 mai dernier pour analyser minutieusement les différents paramètres de la campagne 2019/2020. Occasion pour le ministre en charge de l'agriculture, Koutéra Bataka de donner le coup d'envoi de la campagne 2020-2021 sur fond de la redynamisation de la filière pour sa contribution au PND.

● Bernard AFAWOUBO

Placée sous le thème « tous mobilisés pour la redynamisation et la modernisation de la filière cotonnière pour sa contribution à l'atteinte des objectifs du plan national de développement » cette rencontre de deux jours a permis aux acteurs de la filière coton de se pencher sur leur secteur d'activité. Ils ont profité de l'occasion pour procéder à une analyse minutieuse des différents paramètres de la campagne 2019/2020, dont les résultats sont restés en deçà des attentes. Ils ont tiré des leçons et mener des réflexions sur un avenir sur et prospère de leur secteur d'activité. C'est aussi le lieu pour ces acteurs de se fixer comme objectif 180 000 hectares pour une production de 150 000 tonnes soit un rendement moyen de 850kg/ha resté un impératif pour les acteurs de la filière coton en vue de répondre aux objectifs



du Plan National de Développement (PND) en lien avec la vision stratégique du gouvernement. Selon la cellule de communication du ministère de l'agriculture, de la production animale et halieutique, les notions d'impact et d'influence de l'axe 2 du PND, la réduction de la pauvreté en milieu rural, les stratégies d'amélioration de la productivité et la capacité des acteurs

à préserver les acquis de la filière et l'inscrire dans la durée était au cœur des discussions à Kara. A l'issue de cette rencontre, plusieurs recommandations ont été faites par les acteurs de la filière ayant pris part à cette rencontre.

Les recommandations

Entre autres recommandations, la direction des se-

mences et la recherche en collaboration avec la NSCT et la FNGPC devront dans un délai de 10 jours, revoir les taux de germination des semences et donner des recommandations de doses appropriées aux producteurs pour une bonne levée. Aussi les producteurs devront vérifier les stocks de semences mis en place et déclasser les sacs qui présentent des taux

de germination très faible. Les producteurs et la recherche en collaboration avec la NSCT et les services météorologiques devront organiser des séances de travail spécifiques d'ici la fin du mois pour s'informer des prévisions météorologiques et situer les producteurs sur les dates de semis. La recherche en collaboration avec la NSCT devra s'assurer que les reliquats des intrants de la campagne 2019/2020 sont en bon état et associer les producteurs aux futures commandes. La FNGPC en collaboration avec les autres acteurs de la filière devra initier des séances de partages d'expériences entre producteurs d'une part et les acteurs de la filière d'autre part. La recherche, l'ICAT et la DSID en collaboration avec la NSCT devront travailler sur les nouvelles technologies pour géolocaliser les parcelles afin de s'assurer de la maîtrise des superficies semées. L'ITRA en collaboration avec la NSCT

et la FNGPC devra mettre en place une fiche technique pour accompagner les producteurs dans le processus de production des et dans l'application des itinéraires techniques. La FNGPC devra fournir à la NSCT une documentation sur les difficultés relevées sur paie tardive de quelques GPC, les déclassés de coton à l'usine, la surfacturation des producteurs et la création des GPC par les agents de la NSCT. La direction de la NSCT devra mobiliser les transporteurs privés en règle avec l'OTR pour que la collecte de coton graine la campagne 2020/2021 ne souffre pas. La NSCT, la FNGPC en collaboration avec la DSID devront accélérer le processus d'enrôlement des producteurs. Le directeur général de la NSCT et le Président du CA/FNGPC devront prendre toutes les dispositions pour la formation des nouveaux élus sur le mécanisme de fixation du prix du coton graine.

Togo/Filière avicole

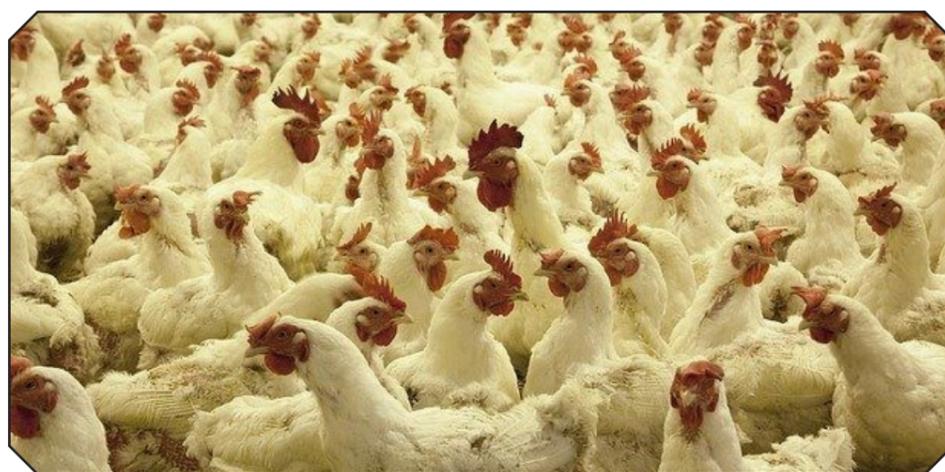
La crise du Covid-19 retarde les commandes

« Nous sommes sollicités au Ghana, au Bénin et dans plusieurs pays d'Afrique et d'Europe. La crise du Covid-19 retarde une commande du Ghana chez nous. Il s'agit des poussins d'un jour. Et c'est encore le centre qui va mettre en place leurs couvoirs. En plus de cela, la plus grande provenderie du Ghana a envoyé des échantillons pour les faire analyser par notre laboratoire. », a déclaré le directeur du centre, Prof. Kokou Tona à nos confrères de la lettre agricole.

Avant d'ajouter « les Ghanéens sont prêts à travailler avec nous. C'est la crise sanitaire qui a retardé les choses. Nous sommes également sollicités par la France, la Belgique, le Pays-Bas... », a Tout cela a été défini. Mais on nous demande de pouvoir sortir des plans d'affaires. Ce qui, à notre avis, est difficile pour celui qui veut se lancer dans la filière. Fort de la qualité des produits avicoles locaux – qualité nutritionnelle et qualité microbiologique –, l'on a espoir au Centre d'Excellence Régional des Sciences Aviaires (CERSA) d'au changement de la tendance. « Ce qui est sûr, le gouvernement à travers le Mécanisme incitatif de financement

agricole (MIFA) ou ProMIFA est prêt pour qu'on arrive à inverser la tendance. Ce travail a été également fait ensemble avec l'Institut togolais de recherche agronomique (ITRA), l'Institut de conseil et d'appui technique (ICAT), le ministère et le Enfin, insiste Prof Tona à Lettre agricole, « ... il faut surtout l'accompagnement politique. Il faut que le gouvernement s'y mette pour qu'on puisse amorcer. Dans tous les cas, si la crise sanitaire dure trois mois ce n'est pas dans trois mois qu'on va inverser la tendance. Plusieurs séances de travail avec le ministère de l'Agriculture nous montrent qu'il y a une volonté politique. Si c'est appliqué, soyez sûrs qu'on va avoir une

révolution spectaculaire en matière avicole au Togo ». Il est rappelé que le secteur avicole togolais a enregistré des performances remarquables sur la dernière décennie, passant notamment de 8 à plus de 25 millions de têtes, pointé officiellement. Il faut noter que les acteurs de la filière avicole, particulièrement les importateurs et distributeurs de produits carnés, ne pourront désormais plus importer de produits avicoles sans une autorisation formelle signée par le ministre chargé de la production animale et halieutique. Des instructions ont été données dans ce sens aux services de douanes. Indique une note du ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la



production animale et halieutique dans laquelle Noël Koutéra Bataka enjoignait, lundi dernier, aux acteurs cités « de prendre toutes les mesures urgentes, à travers des contrats clairs et précis, pour l'enlève-

ment immédiat des volailles en souffrance et pour la fourniture régulière de volailles locales ». Pour la seule année 2009, le Togo a importé près de 24 mille tonnes de produits de volailles congelés. Ce qui

dépasse déjà la production locale, affirme-t-on au Centre d'excellence régional sur les sciences aviaires (CERSA) de l'Université de Lomé.

Avec la lettre agricole.

Investissement Direct Etranger	2016	2017	2018
Flux d'IDE entrants (millions USD)	-46	88	102
Stocks d'IDE (millions USD)	1.474	1.772	1.790
Nombre d'investissements greenfield***	2	1	2
IDE entrants (en % de la FBCF****)	21,0	n/a	n/a
Stock d'IDE (en % du PIB)	39,7	n/a	n/a

Source : CNUCED - Dernières données disponibles. Note : * L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. ** L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. *** Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. **** La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

Indicateurs du commerce extérieur	2015	2016	2017
Importations de biens (millions USD)	2.127	2.382	2.527
Exportations de biens (millions USD)	1.227	1.290	1.138
Importations de services (millions USD)	n/a	397	n/a
Exportations de services (millions USD)	n/a	530	n/a
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	13,7	-3,5	3,7
Exportations des biens et services (croissance annuelle en %)	0,2	5,2	0,4
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-1.033	n/a	n/a
Commerce extérieur (en % du PIB)	109,8	105,6	100,0
Importations de biens et services (en % du PIB)	67,6	62,8	59,5
Exportations des biens et services (en % du PIB)	42,2	42,8	40,5

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce ; Banque Mondiale, dernières données disponibles

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE

La Commission

AVIS D'APPEL D'OFFRES DE RELANCE
N° 10/2020/AO/COM/UEMOA + 3

Date de Publication de l'avis : 12 mai 2020

1. Le présent appel d'offres ouvert a pour objet l'acquisition de matériel roulant au profit de la Commission de l'UEMOA.
2. La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leur offre sous pli fermé pour l'appel d'offres en vue de l'acquisition de matériel roulant au profit de la Commission de l'UEMOA.

Le matériel est constitué comme suit :

N°	Désignation	Quantité
Lot unique	Véhicule de type berline	02

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les entreprises spécialisées dans le domaine et ayant les capacités techniques requises pour l'acquisition de matériel roulant au profit de la Commission de l'UEMOA.
4. Le délai d'exécution du marché est de quarante-cinq (45) jours.
5. Les soumissionnaires joindront à leur offre les pièces administratives suivantes :
 - un document attestant que le soumissionnaire ne se trouve dans aucune des situations suivantes: faillite, suspension de paiement et établi conformément à la législation ou à la pratique nationale du pays de la société datant de moins de trois mois ;
 - une attestation originale justifiant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis du fisc jusqu'au dernier terme échu à la date de dépôt des offres;
 - une attestation originale de la Sécurité Sociale prouvant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis de la législation du travail jusqu'au dernier trimestre échu à la date de dépôt des offres;
 - une attestation d'inscription au registre du commerce conformément à la législation ou à la pratique nationale du soumissionnaire.

La non-production d'une pièce administrative ou sa non validité conduit à l'élimination de l'offre du soumissionnaire.

6. Les entreprises intéressées par le présent avis pourront acquérir le dossier d'appel d'offres à la **Direction du Secrétariat de la Commission, de la Documentation et des Archives (DSCAD) De la Commission de l'UEMOA, 380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO, à Ouagadougou**, contre paiement en espèces d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) Francs CFA**.

Les offres, rédigées en langue française, devront parvenir à **Monsieur le Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), 380 Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO, 01 B.P. 543 - OUAGADOUGOU 01, Burkina Faso, au plus tard le mardi 16 juin 2020 à 9 h 30, heure locale**, accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) FCFA.

L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que les offres parvenues après l'expiration de ce délai ne sont pas recevables.

7. L'ouverture des offres aura lieu en séance publique, au siège de la Commission, à Ouagadougou, le même jour à partir de 10 H 00 mn, en présence des représentants des soumissionnaires porteurs de mandats ; ceux qui ne seront pas munis de mandats ne seront pas acceptés à la séance d'ouverture.
8. La validité des offres devra être de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres. Pendant cette période, aucun changement de prix ne sera autorisé.
9. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Commission de l'UEMOA, à l'adresse ci-dessous :

La Commission de l'UEMOA, 380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO
01 BP 543 - OUAGADOUGOU 01 (Burkina Faso)
Département des Services Administratifs et Financiers

Personnes à contacter:

- **M. Brice SIB** - Email : bsib@uemoa.int, Tél. : 25 32 86 73/ poste 86 40
- **Monsieur Yao Bonfils KOKO** – Tél : + 226 25 31 88 73 à 76 poste 88 91
Email : bykoko@uemoa.int

10. La Commission de l'UEMOA se réserve le droit d'apporter toutes modifications au présent appel d'offres ou de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel d'offres.

Pour le Commissaire chargé du Département
des Services Administratifs et Financiers,
et par délégation
Le Directeur de Cabinet,


Adamou SOULEY



Anti COVID-19

Le TMC d'ECOSHAM adopte deux projets de normes

Le Comité Technique de Gestion (TMC) du mécanisme régional d'Harmonisation des Normes de la CEDEAO (ECOSHAM) a adopté, le 20 mai 2020, deux projets de normes portant sur les spécifications techniques de fabrication de produits phare dans la lutte contre la COVID-19.

● Joël YANCLO

L'ECOSTAND (082:2020) sur les masques barrière grand public à usage non sanitaire et l'ECOSTAND (083 :2020) sur les produits hydroalcooliques pour les mains sont les deux projets de normes adoptés par le Comité Technique de Gestion (TMC) du mécanisme régional d'Harmonisation des Normes de la CEDEAO (ECOSHAM) a adopté, le 20 mai 2020. Les travaux ont été appuyés par l'Organisation des Nations-Unies pour le développement industriel (ONUDI) dans le cadre du programme Compétitivité de l'Afrique de l'Ouest (WACOMP) de la CEDEAO, financé par l'Union européenne. Il est à rappeler que le TMC/ECOSHAM constitue le Comité Communautaire de Normalisation (CCN),

créé par le règlement C/Reg. 19/12/13, pris en décembre 2013, portant Schéma de l'Infrastructure Qualité de la CEDEAO. L'étape suivante sera leur homologation par le Conseil des ministres. La CEDEAO entend poursuivre l'élaboration de normes régionales harmonisées à travers du CCN/TMC-ECOSHAM, notamment sur d'autres produits de la chaîne de valeur Textile mais également sur ceux des trois chaînes de valeur additionnelles de son programme WACQIP/WACOMP (Mangué, Manioc, TIC). De même, le Département Industrie et Promotion du secteur privé, dirigé par le Commissaire Mamadou TRAORE, a initié le recensement de tous les besoins en normes exprimés par les autres Départements techniques de la Commission et ses Agences Techniques Spécialisées en

vue de leur prise en compte dans les programmes de normalisation d'ECOSHAM. On recense, entre autres, ceux des domaines suivants : agriculture, agroalimentaire, automobile, énergie, matériaux de construction, pharmacie, hydrocarbures, peinture (présence de plomb). En définitive, cet exercice a permis de prouver qu'avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, l'ONUDI et l'Union Européenne, dans le cadre du WACQIP/WACOMP, la CEDEAO dispose d'une Infrastructure régionale de la Qualité opérationnelle qui peut rapidement mobiliser les compétences requises de l'ensemble des 15 États pour apporter des solutions communes à des problèmes immédiats qui surviennent à l'échelle régionale, dans le domaine de la qualité, comme c'est le cas de la COVID-19.

Port autonome de Dakar

Le chiffre d'affaires progresse de 24,7% en deux ans

Le directeur général du Port autonome de Dakar (PAD), Ababacar Sédikh Bèye, a annoncé, le 20 mai, que le chiffre d'affaires du port autonome de Dakar est passé de 49,2 milliards FCFA (environ 82,2 millions \$) en 2017 à 61,3 milliards FCFA (environ 102,4 millions \$) en 2019, soit une hausse de 24,7% en deux ans.

Le responsable a, par ailleurs, fait savoir que l'établissement portuaire a fait un bénéfice de 13,9 milliards FCFA (environ 23,2 millions \$) en 2019. « Cette performance est le résultat de l'augmentation de 8,9% du chiffre d'affaires et de la baisse de 17,4% des charges d'exploitation de la société nationale », a-t-il déclaré. Avant d'ajouter que ces résultats satisfaisants sont égale-

ment « le fruit du dynamisme et de l'engagement des acteurs portuaires qui n'ont ménagé aucun effort pour mettre en œuvre le plan stratégique de développement [du PAD, Ndlr] pour la période 2019-2023 ». Lancé en 2018, le plan stratégique de développement 2019-2023 du PAD ambitionne d'améliorer la compétitivité du port et d'attirer beaucoup plus de trafic afin de positionner Dakar comme un



hub logistique régional.

Avec Agence Ecofin

Post COVID-19

Réorganiser les budgets vers la production agricole

L'Institut africain de développement (ADI) exhorte au terme d'un webinaire, le 19 mai 2020, les pays africains à réorganiser les budgets annuels vers la production agricole et augmenter les réserves alimentaires, alors que COVID-19 exacerbe la pénurie alimentaire.

● Joël YANCLO

Les pays africains doivent accroître de toute urgence les réserves alimentaires, maintenir l'approvisionnement alimentaire et augmenter leurs budgets agricoles pour éviter une éventuelle pandémie de faim, en partie causée par la pandémie de COVID-19. C'est ce que font savoir les délégués, d'un webinaire de deux jours, organisé par l'Institut africain de développement (ADI), le 19 mai 2020. L'Afrique doit maintenant, plus que jamais, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à renforcer sa capacité à être compétitive dans le secteur agricole, la transformation, le commerce et l'industrie, ont déclaré les orateurs dans un appel à l'action. Le COVID-19 a accéléré la transition vers la 4ème révolution industrielle, les participants ont également appelé les gouvernements africains à intensifier la technologie de production agricole, y compris les initiatives dirigées par le secteur privé, pour renforcer la résilience et faire croître le secteur vers l'autosuffisance. Le webinaire, intitulé Renforcer la résilience des systèmes alimentaires et des chaînes de valeur agricoles : réponses des politiques agricoles à COVID-19 en Afrique, a examiné les impacts de la pandémie sur les systèmes agroalimentaires africains et a formulé des recommandations politiques pour les rendre plus résilients et efficaces. Le dialogue, qui a attiré 770 experts de 57 pays, était le deuxième dans le cadre de sa communauté mondiale de pratique (G-CoP) pour fournir des orientations politiques fondées sur des preuves aux pays membres du Groupe de la Banque africaine de développement. Les participants ont exhorté les gouvernements à donner la priorité à l'agriculture et à l'agro-industrie dans le programme de sécurité nationale en mettant en œuvre des réformes structurelles. Les réformes proposées comprennent la fusion des ministères de l'agriculture, de la santé, du commerce, de l'industrie et de l'environnement en un « ministère de la santé » pour un impact plus important. L'introduction de barrières commerciales ou non commerciales n'est pas une politique bienvenue en Afrique, en particulier pendant les pandémies, a noté le forum. Il a donc appelé



l'Afrique à établir des couloirs verts et des systèmes alimentaires nationaux et à maintenir ouvertes les chaînes d'approvisionnement alimentaire interrégionales pendant la pandémie.

Importer des denrées alimentaires

De nombreux pays africains doivent importer des denrées alimentaires pour répondre à la demande intérieure et sont donc confrontés à de dangereuses pénuries alimentaires en raison des perturbations de la chaîne d'approvisionnement liées au COVID-19. En outre, un certain nombre de pays d'Afrique de l'Est et de la Corne sont aux prises avec la sécurité alimentaire : les essaims de criquets. Les participants ont noté que l'insécurité alimentaire avait été un problème avant la pandémie, car de nombreux pays africains manquent de réserves alimentaires stratégiques adéquates. D'autres défis, notamment le changement climatique, la pénurie d'eau et les marchés agricoles peu développés ont également été abordés. Ces facteurs provoquant une faim extrême pourraient tuer bien plus que COVID-19 en Afrique si les blocages persistent sans effacer les « points d'étranglement » de la chaîne d'approvisionnement alimentaire pour les personnes vulnérables, a observé la réunion. Sans COVID-19, beaucoup de nos gens avaient déjà faim. La pandémie a aggravé la situation. Appelons cela une urgence pour la production alimentaire et ne laissons pas cette crise se produire, ont-ils noté. Les orateurs ont comparé cela à « une guerre silencieuse contre les populations les plus vulnérables sans armes ». Les participants ont proposé plusieurs solutions politiques, notamment l'amélioration des capacités ; et l'expansion du commerce agricole régional, la Zone de

libre-échange continentale africaine représentant une voie vers des chaînes d'approvisionnement alimentaire régionales résilientes. Les experts ont également appelé à la création de fonds nationaux d'accélération de la productivité agricole pour aider les petits agriculteurs et les PME à accélérer la production. Les femmes représentent une part importante de la main-d'œuvre agricole et les participants ont appelé au déploiement de financements et d'un soutien technique, y compris des transferts en espèces aux femmes et aux petits exploitants agricoles, pour accélérer l'agriculture et la production alimentaire. Ils ont proposé que des contrats à long terme soient signés avec les producteurs locaux, les agriculteurs urbains et les fournisseurs pour aider à sauvegarder l'approvisionnement. Les technologies de la Banque pour la transformation de l'Afrique (TAAT) et les zones spéciales de transformation agricole (SCPZ) ont été identifiées comme de bons stimulants pour renforcer la résilience des systèmes alimentaires et des chaînes de valeur agricoles africains. Le webinaire, organisé en partenariat avec l'Association africaine des économistes agricoles (AAAE), a réuni des conférenciers de la Banque mondiale, de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), des universités d'agriculture et de la recherche sur les politiques agricoles, institutions et réseaux. L'Institut africain de développement (ADI) est le point focal de la Banque africaine de développement pour le développement des capacités. Son objectif est de diriger les efforts visant à renforcer durablement les capacités d'efficacité du développement dans les pays membres régionaux de la Banque.

Le Point Afrique

BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

Variation Jour ↑ 1,74 %

Variation annuelle ↓ -16,48 % N° 98

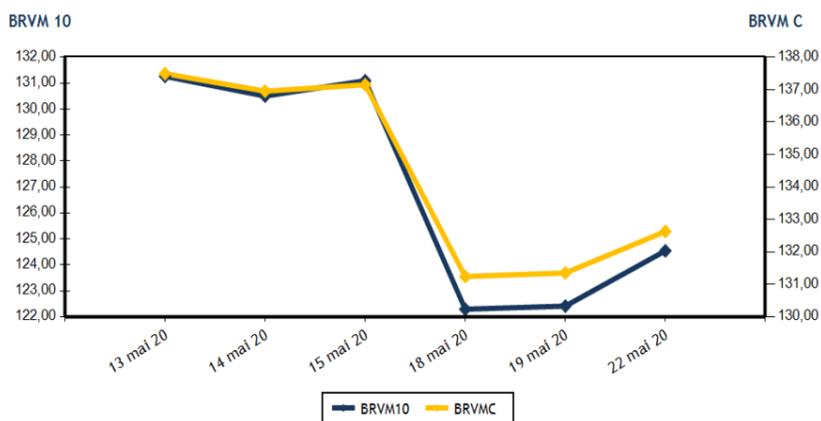
vendredi 22 mai 2020

Site : www.brvm.org

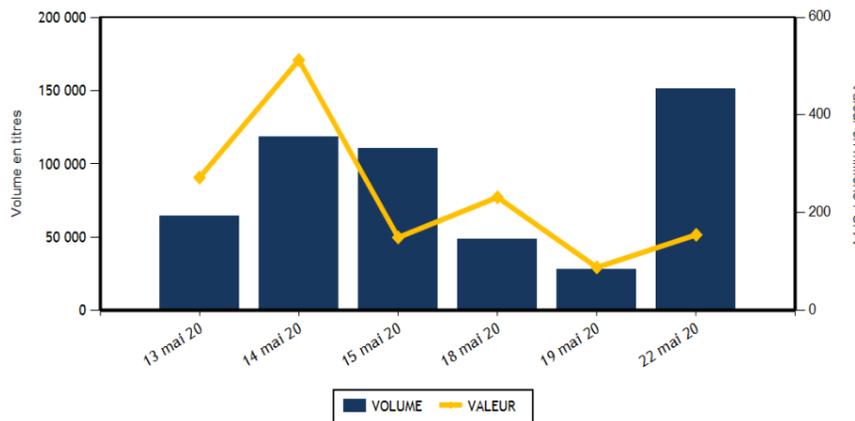
Variation Jour ↑ 0,97 %

Variation annuelle ↓ -16,71 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	3 985 107 245 121	0,98 %
Volume échangé (Actions & Droits)	148 415	506,72 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	127 056 174	131,24 %
Nombre de titres transigés	33	-2,94 %
Nombre de titres en hausse	13	30,00 %
Nombre de titres en baisse	11	-8,33 %
Nombre de titres inchangés	9	-25,00 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	4 950 268 570 484	-0,46 %
Volume échangé	2 778	-15,07 %
Valeur transigée (FCFA)	27 654 382	-15,88 %
Nombre de titres transigés	12	300,00 %
Nombre de titres en hausse	3	200,00 %
Nombre de titres en baisse	2	
Nombre de titres inchangés	7	250,00 %

PLUS FORTES HAUSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
NESTLE CI (NTLC)	305	7,02 %	-22,78 %
SETAO CI (STAC)	235	6,82 %	-4,08 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	630	5,00 %	-21,25 %
NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE (NSBC)	3 200	3,23 %	-50,54 %
SONATEL SN (SNTS)	12 895	3,12 %	-24,12 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
CIE CI (CIEC)	1 195	-7,36 %	-25,31 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	1 025	-4,21 %	-18,00 %
PALM CI (PALC)	1 150	-3,77 %	-36,81 %
BICI CI (BICC)	3 600	-1,91 %	-47,06 %
UNIWAX CI (UNXC)	1 100	-1,35 %	-36,23 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	32,88	-0,03 %	-12,69 %	8 757	7 257 640	60,95
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	399,32	2,36 %	-19,39 %	9 588	58 569 490	8,34
BRVM - FINANCES	15	52,41	0,04 %	-14,07 %	122 162	53 976 119	5,29
BRVM - TRANSPORT	2	339,32	-0,35 %	-7,48 %	1 952	2 563 540	8,03
BRVM - AGRICULTURE	5	66,33	-0,24 %	-22,76 %	2 972	2 251 470	6,53
BRVM - DISTRIBUTION	7	205,44	0,54 %	-18,88 %	2 684	2 367 415	9,52
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	289,96	6,82 %	-4,08 %	300	70 500	3,65
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	9,31	
Taux de rendement moyen du marché	10,14	
Taux de rentabilité moyen du marché	12,40	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	64	
Volume moyen annuel par séance	3 060,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	4 107 653,06	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	6,88	
Ratio moyen de satisfaction	59,70	
Ratio moyen de tendance	868,37	
Ratio moyen de couverture	11,52	
Taux de rotation moyen du marché	0,01	
Prime de risque du marché	-0,76	
Nombre de SGI participantes	29	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



BÉNIN
Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
Avenue Charles de Gaulle Cotonou
BP 18120 Cotonou
Tél. : (229) 21 31 21 25
Fax : (229) 21 31 20 77



BURKINA FASO
Chambre de Commerce et d'Industrie
de Ouagadougou
01 BP 602 Ouagadougou 01
Tél. : (229) 25 30 87 73
Fax : (229) 25 30 87 19



CÔTE D'IVOIRE
Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
Plateau, 18 Avenue Joseph Anoma
01 BP 3802 Abidjan 01
Tél. : (229) 20 31 55 50
Fax : (229) 20 32 47 77



GUINÉE-BISSAU
Chambre de Commerce, d'Industrie,
d'Agriculture et des Services de Guinée-Bissau.
Avenue Penseu Nalima
CP 88 Bissau
Tél. : (244) 320 18 02 Fax : (244) 320 18 02



MALI
Innocent SONAYE, ACI 2000 Hamdallaye
B.P. E 1360 - Bamako
Tél. : (223) 44 90 18 19
Fax : (223) 44 90 18 11



NIGER
Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture
du Niger, Place de la concertation
BP 13 259 Niamey
Tél. : (227) 20 73 88 82
Fax : (227) 20 73 88 47



SENEGAL
7. rue Jean Mermoz
BP : 6056, Dakar - Plateau
Tél. : (221) 33 821 15 18
Fax : (221) 33 821 15 06



TOGO
4691, Boulevard G. GNASSINGBE Eyadema,
Immeuble 505 Togo
BP : 2062 Lomé
Tél. : (228) 22 81 22 16
Fax : (228) 22 34 23 41

Industrie

Comment Yamaha France veut remettre les gaz

Le fabricant de deux-roues a repris son activité en redémarrant l'usine de Saint-Quentin, mise à l'arrêt pendant deux mois. Le secteur a beaucoup souffert.

Le deux-roues est une activité essentielle à la nation. Ce n'est pas l'amateur de moto qui le dit, c'est le gouvernement. Durant le confinement, il a autorisé les concessionnaires à rester en activité pour que les soignants, notamment, y trouvent un mécano pour leur scooter ou leur moto. Dans la mesure où les ateliers de mécanique et les activités commerciales ne font souvent qu'un, la plupart des concessions de Yamaha, entre autres, sont restées ouvertes depuis le 17 mars. « Il y a eu une période de flou au début parce que, même si nous étions en activité, beaucoup de nos collaborateurs sont restés chez eux, pour des raisons personnelles, raconte Vincent Thommeret, le patron de Yamaha France. Au plus bas, seules 40 % de nos concessions étaient ouvertes, un chiffre qui est monté au fur et à mesure à 80 % avec la mise en place de gestes barrières. » La période, malgré tout, a porté un très mauvais coup aux ventes : en avril, un mois en général faste, les immatriculations de deux-roues ont dégringolé chez Yamaha de 80 % par rapport à l'an dernier. « C'est un peu comme si deux mois de ventes avaient été effacés », explique Vincent Thommeret.

Quelque 500 salariés en chômage partiel

Les quelques ventes ont pu être assurées grâce aux stocks du constructeur japonais. Mais la production de deux-roues en France s'est elle aussi arrêtée. Elle est assurée, pour 30 % des ventes françaises, par l'usine MBK de Saint-Quentin, dans l'Aisne. D'habitude, 70 000 scooters et motos de marque Yamaha (XMax, 700 Ténéré et Tracer, etc.) en sortent chaque année. Dès le 16 mars, l'usine se met à l'arrêt. Les marchés habituels (France, mais aussi Italie, Espagne, Allemagne, Royaume-Uni) ne sont plus approvisionnés. Les 550 salariés sont en grande majorité placés en chômage partiel, les intérimaires restent chez eux et les quelques services administratifs assurent leur mission en télétravail. Là encore, c'est un revers important pour l'usine, puisqu'elle tourne en général à plein régime de février à juillet. À partir du 27 avril, la production est relancée. Comme dans toutes les usines du pays, la direction, aidée par l'UIMM (la fédération de la métallurgie), met en place des règles sanitaires. Elles ne posent pas de grandes difficultés pour les emplois postés, comme la sou-



de ou la peinture : les ouvriers sont statiques, ils ne se mêlent pas, ou très peu, aux autres. Les gestes barrières sont donc aisés à mettre en application. Il en va autrement pour les deux lignes de montage, où les opérateurs doivent se mouvoir et côtoyer de près leurs collègues. « Nous avons fait en sorte que le moins de personnes possible puissent se croiser », explique François Mazure, le directeur général de l'usine. Dans ce but, un roulement est institué pour les deux lignes d'assemblage (une pour les scooters, l'autre pour les motos) : sur l'une, les opérateurs travaillent désormais de 4 heures du

matin à midi, sur l'autre, de 13 h 20 à 20 h 30. Pour compenser cet allongement des plages horaires (jusqu'alors, la journée pour les deux lignes démarrait à 7 heures pour se terminer à 16 h 30), la direction de l'usine accorde des compensations financières. Par ailleurs, les équipes sont réduites, de 50 à 25 salariés par chaîne, pour adapter la production à la chute de la demande.

Le deux-roues, un mode de locomotion d'avenir ?

La direction dote chaque salarié de deux masques de protection quotidiens. Ceux qui travaillent

en face à face ont droit, en plus, à une visière. À l'inverse des débats publics entre experts, les équipements de protection n'ont jamais causé de remous chez Yamaha. « Dès le départ, la cause était entendue : on savait que les masques étaient efficaces », dit François Mazure. Il est vrai que, les actionnaires étant japonais, l'usage de cette protection faciale est aisé chez Yamaha. « On est un peu biculturel, témoigne le directeur de l'usine. Le port du masque comme la distanciation sociale ne posent aucune difficulté chez nous. » L'usine MBK de Saint-Quentin est prête à monter en puissance. « On va voir

comment réagira le marché », observe François Mazure. Le patron de Yamaha France, Vincent Thommeret, n'a guère de doutes : la demande repartira, parce que le scooter et la moto sont des moyens de locomotion d'avenir. « Aujourd'hui, on entend parler surtout du vélo, mais dès que la distance à parcourir dépasse les 10 kilomètres, le deux-roues motorisé a toute sa place », argumente Vincent Thommeret. Chez Yamaha comme pour tous les constructeurs, on espère que le deux-roues sera un bien essentiel à la nation autant après le confinement qu'il l'a été pendant...

Lepoint.fr

Oeufs contaminés

Deux entreprises responsables

Un tribunal des Pays-Bas a jugé mercredi que ces sociétés savaient qu'elles pulvérisaient un antiparasite qui contenait une substance interdite. Le scandale sanitaire avait agité l'Europe à l'été 2017.

Deux entreprises de désinfection néerlandaises qui pulvérisaient un antiparasite chez des éleveurs de volailles savaient qu'il contenait du fipronil, une substance interdite. Elles sont donc responsables du scandale sanitaire des oeufs contaminés qui avait agité l'Europe à l'été 2017, a jugé un tribunal mercredi. « Les sociétés Chickfriend et Chickclean n'ont pas correctement respecté les accords avec les éleveurs de volailles dans la lutte contre le pou rouge et sont donc tenues pour responsables », a déclaré le tribunal d'Arnhem, dans l'est des Pays-Bas. « Sur la base d'un grand nombre d'éléments de preuve, le tribunal suppose que les propriétaires savaient que le Dega-16 contenait du fipronil et que son utilisation pour lutter contre les acariens rouges était interdite », a-t-il ajouté dans un communiqué.

Millions d'oeufs contaminés

Des dizaines de millions d'oeufs contaminés avaient dû être retirés de la vente et détruits, parallèlement à la fermeture de centaines d'éle-



vages de volailles, après la révélation en juillet 2017 de la présence de fipronil. Cet antiparasitaire est destiné aux animaux domestiques mais est interdit dans la chaîne alimentaire. Le scandale avait démarré avec l'utilisation par la société néerlandaise de désinfection Chickfriend d'un produit pour lutter contre le pou rouge, présenté comme « naturel » mais contenant en réalité du fipronil ainsi que d'autres substances interdites. Deux dirigeants de Chickfriend avaient été arrêtés en août 2017 puis remis en liberté début octobre de la même année

dans l'attente de leur procès.

En Suisse aussi

Le tribunal d'Arnhem a accordé mercredi la demande de dédommagement de 120 éleveurs, dont le montant sera décidé ultérieurement. Le scandale avait touché 25 des 28 pays de l'UE (tous à l'exception de la Croatie, de la Lituanie et du Portugal). Des résidus de fipronil avaient aussi été décelés dans des oeufs importés en Suisse en provenance des Pays-Bas.

(ats/Le Matin)

Crise

Plus de 14 milliards pour l'assurance chômage

L'assurance chômage aura droit à une rallonge. D'autres mesures économiques en lien avec la crise du coronavirus vont quant à elles être progressivement abandonnées.

La Confédération va injecter plus de 14 milliards de francs dans l'assurance chômage pour éviter que cette dernière ne s'enfonce davantage dans le rouge. Les mesures économiques prises en lien avec la crise de la Covid-19 vont être progressivement abandonnées. Le Conseil fédéral a décidé mercredi de soumettre au Parlement un crédit supplémentaire extraordinaire de 14,2 milliards. Sans cette aide, l'assurance chômage présentera des dettes estimées à plus de 16 milliards de francs à la fin de l'année. Dans ce cas, le frein à l'endettement devrait être déclenché. L'assurance chômage serait alors tenue de procéder à une révision de la loi en vue d'une stabilisation financière et d'augmenter les cotisations salariales d'au moins 0,3 point de pourcentage en 2021 déjà. Le Conseil fédéral veut l'éviter et permettre à l'assurance de jouer son rôle de stabilisateur conjoncturel.

Ordonnances de nécessité levées

A ce jour, quelque 190 000 entreprises ont demandé une indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail pour 1,94 million de travailleurs. Ce chiffre corres-



pond à 37% du volume de l'emploi en Suisse. Il est prévu que la Confédération prenne en charge le coût des indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail pour l'année en cours. Lors de sa séance mercredi, le Conseil fédéral a également décidé d'abandonner progressivement les mesures adoptées dans le cadre des ordonnances de nécessité. Le droit extraordinaire au chômage partiel pour les personnes qui occupent une position assimilable à celle d'un employeur et pour les conjoints de ces personnes, occupés dans l'entreprise, sera supprimé à fin mai. Il en ira de même pour les mesures prises pour atténuer la perte de gain des indépendants directement ou indirectement touchés par la crise. Le droit à la réduction de l'horaire de travail sera en outre supprimé pour les apprentis, afin qu'ils puissent poursuivre leur formation le plus rapidement possible.

Réduction d'horaire de travail

Le délai de préavis sera réintroduit. Il avait été supprimé parce que les restrictions imposées aux entreprises n'étaient pas prévisibles. Elles le sont désormais, estime le Conseil fédéral. Les entreprises pourront respecter le délai avant d'annoncer un préavis. Les entreprises pour lesquelles la réduction de l'horaire de travail a déjà été approuvée ne devront pas déposer de nouvelle demande. Les autres mesures relevant du droit de nécessité prendront fin comme prévu le 31 août au terme de la durée d'application de l'ordonnance Covid-19 assurance chômage. Les entreprises ont toujours la possibilité de faire appel au chômage partiel dans le cadre de la lutte contre le coronavirus si nécessaire.

ats/Le Matin

Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
Journée internationale des forêts	21 mars 2020	Néant	www.fao.org
Conférence sur les frontières des facteurs d'investissement	2 - 3 Avril 2020	Royaume-Uni	http://wp.lancs.ac.uk/fofi2020/
Forum Ivoirien du Digital (FID) 2020	3 et 4 Avril 2020	Abidjan, Côte d'Ivoire	https://fidci.com/
Conférence internationale sur la théorie appliquée, la finance macro et empirique	13 - 14 avril 2020	Grèce	http://amef.uom.gr/ amef@uom.edu.gr
3e réunion internationale sur la politique forestière	15 au 17 avril 2020	Copenhague (Danemark)	ifpmthree@gmail.com
Conférence internationale sur les ressources en fibres ligneuses et leur commerce	20 au 22 avril 2020	Lisbone, Portugal	https://www.itto.int
Semaine africaine du climat	20 au 24 avril 2020	Ouganda	http://unfccc.int/fr
Atelier annuel sur la macroéconomie appliquée	24 - 26 avril 2020	Chine	kerstin.el-shagi@cfdshenuecon.education
Semaine du commerce électronique	27 avril au 1er mai 2020	Genève, Suisse	+33 (0)617 076412 www.by-connect.com
Salon international du bétail et de la viande de l'Afrique de l'ouest	07-10 mai 2020	Lomé, Togo	https://www.afrique-agriculture.org/articles/nos-evenements/
Congrès mondial de la nature de l'UICN 2020	11 au 19 juin 2020	Marseille, France	https://uicn.fr/congres-mondial-uicn-2020/
Conférence EcoMod (Modélisation et science des données)	8 au 10 juillet 2020	Milan, Italie	Theresa.Leary@EcoMod.Net
4e Conférence mondiale sur le teck 2020	24 au 27 août 2020	Accra, Ghana	Néant
Forum biennal mondial de l'investissement de la CNUCED	6 au 10 décembre 2020	Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis	Néant

HOROSCOPE finance

Bélier : Cette position de Pluton vous offrira de réelles opportunités financières. Elle promet des rentrées d'argent plus importantes que par le passé. Pour autant, cela ne sera pas la fortune, et vous devrez attendre encore quelque temps pour espérer des gains vraiment conséquents.

Taureau : Vous craignez parfois pour votre avenir, à telle enseigne que vous éprouvez certaines difficultés à jouir du présent. Rassurez-vous ! «Ne vous mettez pas en souci du lendemain, car le lendemain aura souci de lui-même ; à chaque jour suffit sa peine» (Evangile).

Gémeaux : Cette journée apportera une nette amélioration de votre situation matérielle. Vous pourrez effectuer des transactions profitables, à condition toutefois de choisir des placements sûrs. Une rencontre se révélera très utile.

Cancer : Tout ira bien sur le plan financier si vous restez très prudent et évitez les dépenses inutiles. Mais si vous cédez aux tentations, vous ne pourrez éviter de subir le contrecoup de l'impact négatif de Pluton. Ce ne sera pas non plus le moment de prendre des décisions financières importantes, qu'il s'agisse d'achat, de vente ou de placements.

Lion : Uranus traversera votre Ciel et formera un bon aspect. Résultat : vous réagirez au quart de tour ; vous exploiterez habilement les bonnes occasions et vous ferez d'excellentes affaires.

Vierge : Si vous envisagez d'effectuer d'importantes transactions financières ou de procéder à la vente ou à l'achat d'une maison, les planètes vous seront particulièrement favorables aujourd'hui. Lancez-vous !

Balance : Cet aspect de Neptune mettra l'accent sur des problèmes matériels qu'il vaudrait mieux ré-

soudre au plus vite. Si vous tardez, vous vous retrouverez dans une voie sans issue.

Scorpion : Pluton aura un impact direct sur vos finances ; vous ne devriez donc pas avoir de souci en la matière. Mais attention à cet aspect de Neptune : vous risquez de prendre une décision inadaptée. Si vous envisagez de réorganiser vos placements ou de vous lancer dans un investissement, mieux vaudrait attendre quelque temps.

Sagittaire : Vous serez très accrocheur, très persuasif, très tenace pour défendre vos intérêts financiers. Tant mieux, parce que, parallèlement, vous aurez des envies quasiment irrésistibles de dépenses.

Capricorne : Sous l'emprise de Pluton, vous aurez une terrible envie de gagner beaucoup d'argent et vite. Cependant, l'ambiance astrale générale vous confisquera toute chance pure significative. Prenez donc garde. Au lieu de risquer vos économies aux jeux de hasard, vous feriez mieux de les déposer dans une caisse d'épargne. Bien sûr, quelqu'un doit gagner gros dans ces jeux, mais il est certain que ce ne sera pas vous.

Verseau : Journée tout indiquée pour mettre de l'ordre dans votre budget. Bon moment aussi pour avancer vers la solution d'un épineux problème financier. Mettez-vous en règle avec l'administration fiscale.

Poissons : Le climat astral vous sera favorable pour tout ce qui concerne le côté matériel des choses. Vous pourrez mettre à profit cette journée bénéfique, présidée par la bienveillante planète Mercure, pour réaliser les projets qui vous tiennent le plus à cœur. Vous aurez la détermination d'affirmer vos ambitions et la possibilité d'en réaliser une bonne partie.

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC

Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières

Email : leconomistetogo@gmail.com

Site web : www.leconomistedutogo.com

REC N°0602/11/12/19/HAAC

Adresse AGOE Route de la cour d'Appel (derrière institut IPP)

Tél : 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef

Joël YANCLO
00228 97 78 79 07

Chef d'édition

Yves K. ADJANOUVI

Rédacteurs

Issa SIKITI da SILVA
Nicole ESSO
Kodji GATOR JOE
Vivien ATAKPABEM
Junior OREDOLA
Eyram AKAKPO
Bernard D. AFAWOUBO

Direction commerciale

Madjé Wellda AKUE
00228 97 25 84 84

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

Léon Junho SODEDJI

Imprimerie

J.C. Inter press
Tirage : 5000



CORONAVIRUS (COVID-19)

Mesures de prévention



Éviter les contacts étroits des personnes qui présentent des « signes respiratoires tels que toux ou éternuements »



Se laver fréquemment les mains



Couvrir votre bouche et votre nez lors des éternuements



Éviter de vous toucher les yeux, le nez et la bouche



Éviter les situations de grand rassemblement dans une atmosphère confinée (concert, spectacle, etc.)



Restez chez vous, pratiquez une hygiène respiratoire et des mains en cas de signes respiratoires légers



Si vous avez de la fièvre, de la toux et de l'essoufflement, appelez votre médecin qui vous indiquera la conduite à tenir



Sauf nécessité absolue, éviter tout voyage en zone de Covid-19 déclarée



Associer le port des masques à un lavage fréquent des mains avec de l'eau et du savon ou avec une solution hydro-alcoolique



Éviter tout contact direct non protégé avec des animaux sauvages



Toute personne récemment revenue d'un voyage dans un pays à risque et présentant l'un des signes de la maladie, doit appeler le numéro vert du Ministère de la santé suivant :

22 22 20 73 / 91 67 42 42

Comité d'Hygiène,
Santé et Sécurité au travail (CHSST) / BOAD

Covid-19

Le SNU apporte un appui financier au Togo

Le Togo n'est pas laissé pour compte par ses partenaires financiers et techniques dans cette crise sanitaire liée au covid-19. Le Système des Nations Unies (SNU) au Togo vient de mettre la main à la poche en apportant une assistance financière au Togo.

● Eyram AKAKPO

La pandémie du covid-19 n'a pas laissé indifférent le Système des Nations Unies (SNU) au Togo. En effet, l'institution onusienne, représenté au Togo par le Béninois Damien Mama a indiqué que l'aide apportée par son institution au Togo, pour lutter contre le coronavirus est chiffrée à deux milliards de FCFA. Damien Mama, se dit être satisfait par les mesures

prises par le Togo pour contrer la pandémie. Le Togo devrait dans les prochains jours recevoir des respirateurs, des cliniques mobiles et des ambulances. Le Togo compte à ce jour plus de 228 cas actifs de malade du coronavirus. Aussi, faut-il le souligner que le Système des Nations Unies prépare un plan local de renforcement de la résilience socioéconomique destiné à aider le gouvernement pour faire face aux charges multidimen-

sionnelles occasionnées par la crise sanitaire. Le Togo depuis son adhésion à l'ONU en 1960, a bénéficié du soutien de l'institution à travers ses agences résidentes et non résidentes, FAO, OIM, OIT, OMS, ONUSIDA, PAM, PNUD, UNESCO, UNICEF, UNFPA, UNHCR et UNREC. Depuis 2006, avec le soutien du Système des Nations Unies et des partenaires internationaux, le Togo investit massivement dans les réformes institu-

tionnelles visant à doter le pays des structures indispensables à son développement durable. Le Togo a réaffirmé sa volonté de travailler conjointement avec ses partenaires au développement pour redynamiser son économie et son industrie, pour améliorer l'accès à des services sociaux de base de qualité et atteindre les objectifs de développement à l'horizon 2030 avec l'adoption de l'approche « Unis dans l'Action ».



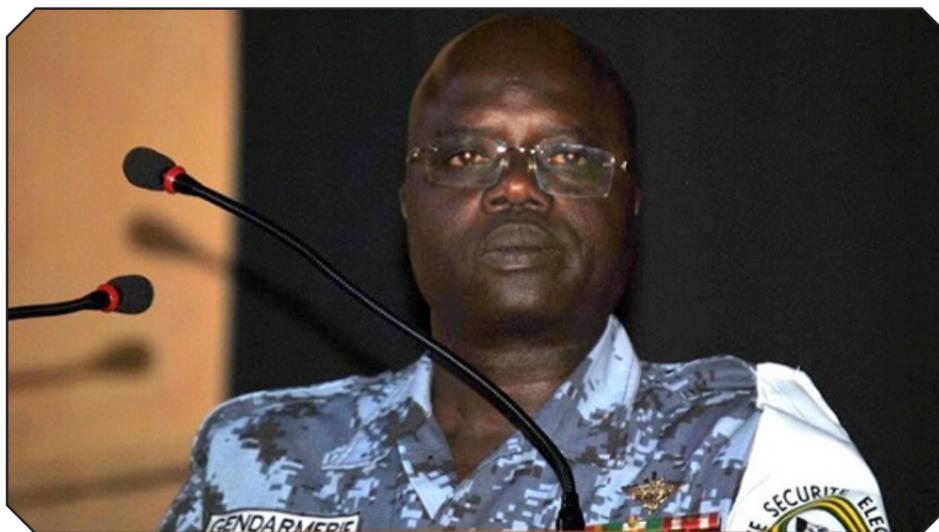
Port obligatoire des masques

La force anti-pandémie anticipe

La pandémie du nouveau coronavirus poursuit sa course folle sur la planète bleue avec son lot de victimes. Au Togo, le virus fait rage. Il prend de l'ampleur ces derniers jours malgré les mesures prises par le gouvernement pour limiter sa propagation sur l'ensemble du territoire national.

Vendredi 22 mai 2020, le nombre global des cas confirmés est passé à 363 dont 230 actifs, 121 guéris et 12 décès sur un nombre total de 15157 tests de dépistage effectués. Nonobstant cette ascension fulgurante des chiffres, il y a encore des Togolais qui ne prennent toujours pas conscience du danger. Ils ne croient pas à cette « histoire » de Covid-19.

Face à cette insouciance, des agents de santé qui sont au front dans cette lutte commune contre le « virus chinois » n'ont pas cessé d'interpeller les autorités togolaises en vue d'imposer le port des masques à tous les concitoyens. « Nous estimons qu'il est temps que le gouvernement aille vers la systématisation du port de masque partout. Que tout le monde porte un masque », a indiqué Gilbert Tsolenyanu, Secrétaire Général du Syndicat des Praticiens Hospitaliers du Togo (SYNPHOT). Même des acteurs politiques épousent cette idée. « Moi je pense que le gouvernement



doit imposer le port obligatoire des masques. C'est ce qu'il faut copier chez des pays qui arrivent à limiter la propagation du virus », a souligné Monsieur le maire Jean-Pierre Fabre, lors du lancement d'une campagne de sensibilisation contre la Covid-19 dans sa commune Golfe 4.

Début d'une prise de conscience

Pendant que certains Togolais

foulent au pied les mesures barrières et minimisent le danger, d'autres qui sont pour la plupart dans la capitale togolaise, commencent par prendre conscience de la menace. Et ce, grâce aux nombreuses sensibilisations par médias interposés. Un tour dans la ville de Lomé permet de faire le constat. Même si la distanciation sociale n'est pas vraiment respectée, il faut reconnaître que le port des masques est entré dans les habitudes. D'ailleurs, c'est obli-

gatoire chez certains conducteurs de voitures et motos taxi. A en croire Jacques, la trentaine, un conducteur de Olé-Togo, sans le cache-nez aucun client ne monte sur sa moto. « Je ne comprends pas certains Togolais, ils veulent qu'on les force aussi à porter les masques ? La dernière fois, j'ai pris un client au niveau du Bar 3K (à Lomé, ndlr). Je lui ai demandé de porter son cache-nez, il répond qu'il n'en a pas. Je lui ai dit d'acheter un chez les

vendeurs à la sauvette au niveau du feu rouge. Mais il refusait. Arrivée au rond-point Colombe de la Paix, un agent de la Police nous a interpellés, me demandant pourquoi mon client n'a pas porté un masque. J'ai dit la vérité à l'agent. Du coup, il a intimé l'ordre à mon client de descendre. Il est descendu et moi je suis reparti. Mais sincèrement, il faut qu'on impose le port de masques au Togo », a-t-il lancé. Apparemment, Jacques n'est pas le seul dans cette logique. D'autres conducteurs de que nous avons interrogés sont du même avis. Tokpè, lui, estime que la force mixte anti-pandémie doit aller jusque dans les maisons, sillonner tous les quartiers de la ville pour obliger les concitoyens à porter les cache-nez. « Le gouvernement doit prendre des mesures pour discipliner les gens à porter les masques. Aujourd'hui, les gens continuent par faire du je-m'en-foutisme. La force anti-covid-19 doit aller dans les maisons, dans les quar-

tiers et les coins de la ville pour veiller à ce que les gens portent les masques. La maladie existe bel et bien, mais les gens font du n'importe quoi », a-t-il fustigé.

La force anti-covid-19 anticipe

Bien que le gouvernement n'ait encore pris aucune mesure dans ce sens, certains agents de la force spéciale mixte anti-pandémie ont pris l'initiative de contraindre les Togolais, surtout les usagers de la route, à porter les cache-nez. Sur certaines artères du pays, le contrôle est systématique et les amendes commencent par tomber. Selon les informations, à Blitta, dans la région Centrale, les conducteurs de voiture ou de moto, qui ne portent pas le masque de protection, ou bien transportant des personnes qui n'en portent pas, se voient retirer leurs engins par la police. A Lomé, ce contrôle est également de mise par endroits.

iciLome

Baromètres Togo

Principaux pays partenaires

Principaux clients (% des exportations)	2017
Burkina Faso	17,9%
Bénin	14,3%
Ghana	7,6%
Niger	6,4%
Inde	6,1%
Mali	5,7%
Côte d'Ivoire	5,5%
Nigéria	4,8
Emirats Arabes Unis	3,5%
Australie	3,2%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

Principaux fournisseurs (% des importations)	2017
Chine	19,6%
France	10,8%
Japon	5,1%
Pays-Bas	5,0%
Ghana	4,1%
Inde	3,6%
Belgique	3,2%
Arabie Saoudite	3,2%
Allemagne	3,1%
Nigéria	3,0%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

<https://import-export.societegenerale.fr/fr/fiche-pays/togo/indicateurs-croissance>



Société d'Études Topographique Immobilière et d'Expertise Foncière

Foncier - Construction - Location - Vente d'immeuble

Invite

les togolais au respect des mesures prises
par le Gouvernement contre le **Corona virus**

ENSEMBLE, PROTÉGEONS LE TOGO

Les mesures barrières contre
le coronavirus COVID-19

SE LAVER

les mains à l'eau et au savon
fréquemment.



UTILISER

des mouchoirs à usage unique et les
jeter immédiatement dans une
poubelle fermée puis se laver les
mains



SE COUVRIR

la bouche et le nez avec le pli du
coude en cas de **toux** ou
d'éternuement.



LIMITER

les contacts proches. Maintenir une
distance d'au moins 1 mètre avec les
autres personnes, en particulier si
elles toussent, éternuent ou ont de la
fièvre.



NUMERO VERT 111

SI VOUS RESSENTEZ DE LA
FIÈVRE, DE LA TOUX OU
DES DIFFICULTÉS À RESPIRER.



A la propagation du Coronavirus au TOGO

Siège : Agoè route de la cour d'appel (derrière IPP institut)
Tel 00(228) 22 40 40 46 / 92 06 85 06 E-mail setiftogo@gmail.com Lomé